



Centre Patronal

## Communiqué de presse

27 février 2024

### Développement des infrastructures de transport: le Centre Patronal en veut plus

---

**Le Centre Patronal s’engage pour des infrastructures à la hauteur de la croissance démographique de la Suisse. Dans ce cadre, il se félicite de la décision du Parlement relative à l’avancement de l’infrastructure ferroviaire et la nouvelle stratégie à long terme « Perspective Rail 2050 ». Cette décision ouvre la voie à la réalisation d’un tunnel entre Morges et Perroy, qui doit constituer le premier tronçon d’une nouvelle ligne entre Lausanne et Genève dont la réalisation est aussi impérative qu’urgente.**

Alors que les chiffres de la démographie reprennent leur envol prépandémique, il devient urgent que les autorités fédérales empoignent la question du développement de nos infrastructures critiques. En effet, la croissance de la population s’est accélérée en 2023 et tout porte à croire que cette évolution se poursuivra ces prochaines années. La Suisse devrait atteindre 9 millions d’habitants dans les mois à venir. Quant au canton de Vaud, sa population a crû de près de 2% pour atteindre près de 850’000 habitants. Cette évolution est le reflet du dynamisme économique de la région lémanique, ce qui est très réjouissant. Nos infrastructures doivent néanmoins s’adapter à cette nouvelle réalité. Faute d’une mise à niveau adéquate, le chaos des transports menace.

Dans ce cadre, le Centre Patronal estime que la réalisation d’une nouvelle ligne ferroviaire entre Lausanne et Genève demeure plus que jamais d’actualité. Il s’agit maintenant pour les autorités fédérales de lancer les études préliminaires nécessaires à la réalisation de ce projet dans un horizon de temps raisonnable. A ce sujet, le Centre Patronal trouve primordial qu’un nouveau tronçon de cet axe stratégique soit mis à l’agenda du message du Conseil fédéral relatif à la prochaine étape d’aménagement.

Par ailleurs, le Centre Patronal garde à l’esprit l’état des infrastructures routières lémaniques, elles aussi saturées et dépassées par la demande, pour en appeler à des adaptations de ce réseau également. En particulier, il s’agit de mettre à niveau l’autoroute A1, construite il y a 60 ans, et dont la capacité est devenue largement insuffisante. Le Centre Patronal s’engagera énergiquement pour la nouvelle étape d’aménagement incluant le passage de deux à trois voies entre Le Vengeron (GE) et Nyon (VD), soumise à référendum.

---

#### Pour tous contacts:

Cenni Najy, responsable politique de mobilité, [cnajy@centrepatronal.ch](mailto:cnajy@centrepatronal.ch), +41 76 329 19 10

Gauthier Dorthe, chargé des relations publiques, [gdorthe@centrepatronal.ch](mailto:gdorthe@centrepatronal.ch), +41 79 331 19 87



---

La reproduction de nos communiqués de presse est soumise à autorisation. Dans tous les cas, il s’agit de mentionner la source («Communiqué de presse du Centre Patronal»), ainsi que la date de parution.

---